Bureau du 22 janvier 2007

Décision n° B-2007-4916

commune (s): Sathonay Camp

objet : Reconversion de l'ancien camp militaire - Travaux préalables de déconstruction et clôture - Autorisation de signer les marchés

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 11 janvier 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2006-4705 du 23 octobre 2006, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour les marchés de travaux préalables de déconstruction et clôture dans le cadre de l'opération Sathonay Camp-Reconversion de l'ancien camp militaire. Cette opération est allotie de la manière suivante :

- lot n° 1 : déconstruction et concassage,
- lot n° 2 : clôtures.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, en séance du 5 janvier 2007, a classé les offres et choisi, pour les différents lots, les offres des entreprises suivantes :

- lot n° 1 : déconstruction et concassage : le groupement solidaire d'entreprise Soterly-Deluermoz-Millot-Sebacop pour un montant de base de 724 846,15 € HT, soit 866 916,00 € TTC,
- lot n° 2 : clôtures : entreprise Espacs pour un montant de base de 39 044,05 € HT, soit 46 696,68 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président de la Communauté urbaine pour signer les marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier;

DECIDE

- 1° Autorise monsieur le président à signer les marchés de travaux de déconstruction et clôture dans le cadre de la reconversion de l'ancien camp militaire de Sathonay Camp et tous les actes contractuels y afférents avec les entreprises suivantes :
- lot n° 1 : déconstruction et concassage : le groupement solidaire d'entreprise Soterly-Deluermoz-Millot-Sebacop pour un montant de base de 724 846,15 € HT, soit 866 916,00 € TTC.
- lot n° 2 : clôtures : entreprise Espacs pour un montant de base de 39 044,05 € HT soit 46 696,68 € TTC.

2 B-2007-4916

2° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 sur l'opération n° 0568 pour laquelle a été individualisée une autorisation de programme d'un montant de 5 956 000 €.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme, le président, pour le président,